

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à Conseil des ministres du 18 juillet 2025

Prolongation de l'exploitation de la maison de transition d'Enghien

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation d'un an de l'exploitation de la maison de transition d'Enghien.

En exécution du Masterplan Prisons et Internement, les maisons de transition sont organisées depuis 2019 comme une forme de détention à petite échelle. Dans ces maisons, un petit groupe de condamnés peut purger la dernière partie de sa peine au sein d'une petite communauté, en bénéficiant d'un soutien et d'un accompagnement appuyés ainsi que d'une préparation à la réinsertion.

La maison de transition d'Enghien a ouvert ses portes le 1er août 2024. Le Conseil des ministres accepte de prolonger les activités de la maison de transition située à Enghien pour une nouvelle période d'un an allant du 1 août 2025 au 31 juillet 2026.

Dans ce cadre, le solde restant prévu pour la première année d'exploitation est engagé et le financement de la deuxième année d'exploitation est approuvé via un projet d'arrêté royal.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be